



1246 Rte de Farrou
ZA de Calmont
ZA les Combes

12200 VILLEFRANCHE de RG
12450 CALMONT
12310 LAISSAC

AGRI-POLE

05.65.81.17.19
05.65.70.25.31
05.65.70.71.17

1181 Av. G. Pompidou
570 Allée du Cap
Rte de Figeac

12400 ST AFFRIQUE
46090 LE MONTAT
46500 GRAMAT



05.65.49.04.98
05.65.36.05.48
05.65.33.41.30

SAS au de Capital 1 180 036,00 € - APE 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC CCBPFRPPTLS

SCEA BOIS DE MANAD

59 LE MENTIER

46090 LE MONTAT

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
12/06/2024	805415	1	0035506

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Dépôt : 06 LE MONTAT					
	Ordre de Réparation N° : 227850 Du 12/06/2024					
	Matériel : CONFECTION FLEXIBLE HYDRAULIQUE					
	CONFECTION FLEXIBLE HYDRAULIQUE					
MIM0340004	EMBOUT JSAT 206	8	1,32		1,32	10,56
MIM107100408	CS 06 MC 1/2	2	4,64		4,64	9,28
MIM105100406	EMBOUT CS 06 MBSP 3/8	2	4,80		4,80	9,60
MIZFR028318	MC 1/2 - FG 3/8	2	2,76		2,76	5,52
MIM205930404	CS 06 FBSP 1/4 90°	4	3,22		3,22	12,88
MIH01027006	TUYAU R2T 1/4	10,8	9,72		9,72	104,98
MOF	FORFAIT SERTISSAGE RACCORD HYD	1	22,00		22,00	22,00
BO88	* BOULONNERIE 8.8 (AU KG)	0,28	18,90		18,90	5,29
MIQ00211041A0808	COUPLEUR CCM 1/2	2	6,00		6,00	12,00
FON	FONGIBLES ET RECYCLAGE DES DECHETS	1	7,00		7,00	7,00

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE INTERNET

www.agri-pole.com

NOS PROMOTIONS PIECES / SAV
ET TOUTES NOS OCCASIONS...

AUCUNE PIECE NE SERA REPRISE NI ECHANGE
APRES 8 JOURS DE DELAI DE LIVRAISON

LES PIECES COMMANDEES SPECIALEMENT NE SERONT PAS REPRISES

CONDITIONS DE VENTE Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de conteneur, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige, le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Le bon de commande est valable 1 an - déductible des factures à venir - non remboursable.

AUSE DE RESERVE DE PROPRIETE Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix (art. 85-98 du 25/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT (Loi 92-1442) d'escompte pour règlement anticipé. Pénalités de retard : 1.5 fois le taux légal.

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	199,11	39,82
EUROS		199,11	39,82

Montant TTC

238,93 €

Règlement : COMPTANT CARTE 238,93 €